



HAL
open science

Subordination temporelle et subordination subjective: l'exemple du connecteur polyvalent since.

Martine Sekali

► To cite this version:

Martine Sekali. Subordination temporelle et subordination subjective: l'exemple du connecteur polyvalent since.. Travaux linguistiques du CerLiCO, 1992, N°5, pp.1-33. halshs-00529057

HAL Id: halshs-00529057

<https://shs.hal.science/halshs-00529057>

Submitted on 24 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Subordination temporelle et subordination subjective: l'exemple du connecteur polyvalent *since*.

Martine SEKALI

CREA EA 370-GREG

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

publié dans *Travaux du CERLICO* n°5,
« Subordination/Subordinations », Presses Universitaires
de Rennes, 1992

1. Remarques méthodologiques préliminaires

Il est indiscutable que l'opérateur anglais *since* peut être interprété de deux façons différentes: tantôt il met en place une notion relationnelle de temps (il sera alors traduit en français par *depuis*), tantôt il exprime une relation argumentative (*puisque*). On s'accorde cependant à penser qu'il s'agit bien du même opérateur et non de deux marqueurs homonymes. Une première réaction analytique consiste à chercher l'opération invariante qui permet de réunir sous un même marqueur les notions de temps et de cause. Le raisonnement se déplace alors sur les notions mises en place par l'opérateur: à partir de *since*, on cherche le point commun entre relations de temps et de cause (la notion de *point de départ* ou l'opération de subordination, par exemple), et l'on propose ensuite une représentation formelle de ce point commun, qui définira l'opération invariante marquée par *since*.

Cette étape de recherche de l'opération invariante est indispensable à l'analyse, surtout lorsqu'il s'agit d'opérateurs polyvalents. Sans elle, le risque est grand d'être pris au piège de l'étiquetage sans fin des différents effets de sens, sans que l'origine de ces effets ne soit en rien éclairée. Mais cette démarche reste insuffisante si elle n'aboutit qu'à la déduction qu'il s'agit de polyvalence et non d'homonymie. Outre l'invariance il faudrait

définir la '**variance**', c'est-à-dire ce qui permet, à partir du même marqueur, de déclencher une interprétation temporelle ou argumentative. Dans le cas des marqueurs polyvalents, l'opération invariante contient également un **principe de déformabilité** qui lui est propre, et qui permet de **prévoir** les différentes configurations qui, à partir d'un opérateur unique, amènent à l'expression de notions sémantiques variées. Pour être complet, il conviendrait donc, dans une double démarche, de dégager à la fois une figure invariante de l'opérateur et d'identifier son principe de déformabilité, c'est-à-dire les opérations secondes avec lesquelles il peut (ou doit) entrer en interaction pour mettre en place du sens.

L'opérateur *since* est issu de la composition d'un marqueur adverbial temporel (*sith*) et d'un marqueur subordonnant muni d'une indication casuelle instrumentale (*than*), laquelle donne une valeur qualifiante à la subordonnée sur la principale cible. En tant que composé de deux opérations, il est normal que l'actuel *since* contienne, dans son opération invariante, une ouverture sur deux interprétations. Plutôt que de fixer sémantiquement le marqueur *since* à une seule valeur temporelle originelle, qui se serait métaphorisée en valeur causale au cours de l'évolution de la langue, il nous semble ainsi préférable d'admettre la **présence conjointe** des deux valeurs potentielles à l'origine de l'opérateur, et de dire que c'est leur **possibilité de dissociation** qui est apparue au cours de l'évolution de la langue. Nous pensons que c'est la subordination casuellement marquée qui permet d'ouvrir sur une interprétation argumentative. Notons d'ailleurs, à l'appui de cette hypothèse, que l'actuel *since* ne peut être interprété que comme temporel lorsqu'il est suivi d'un groupe nominal et non d'une proposition.

Si la polyvalence (et la déformabilité) de *since* est inscrite dans son origine même, alors son interprétation fixée sur l'une ou l'autre des deux valeurs dépendra de son interaction avec d'autres opérateurs dans les énoncés qu'il conjoint. Nous voudrions ici tenter de cerner et d'analyser les opérations qui entrent en jeu, (en collaboration avec l'opération invariante de *since*) dans l'encodage des notions relationnelles de temps et de cause.

2. Observations des récurrences¹ .

Bien qu'il existe des cas d'énoncés en *since* ambigus, l'interprétation du lien de connexion comme temporel ou causal, pour la plupart des énoncés, apparaît clairement au récepteur dès la mise en place du premier énoncé (l'énoncé cible, noté rel pred p²), et ceci, dans les cas de postposition de *since*, avant même que ne soit prononcé le contenu de l'énoncé source. C'est donc d'abord dans la suite [rel pred p + *since*] que se joue l'encodage de la notion relationnelle. Or l'examen du corpus révèle des récurrences frappantes de certains opérateurs dans l'énoncé qui précède *since*, selon que l'interprétation du lien inter-énoncés est temporelle ou causale. Nous proposons ici un échantillon du corpus correspondant aux configurations fondamentales relevées pour chaque interprétation.

2.1: Configurations temporelles.

Pour ce qui concerne les énoncés dirigeant directement le lecteur (ou le récepteur) vers une **interprétation temporelle**, la configuration la plus fréquente consiste en une forme aspectuelle de type *have-en* (ou *had-en*) dans la principale:

(1) *The Transport and General Workers' Union **has called off** its merger talks with the NUM since the publication of the Lightman report.*

(*The Independent*, July 16, 1990).

(2) *12.500 tons of various commodities for Iraq **have been unloaded** since the sanctions went into effect, says Mr Karakus.*

¹ Par manque de temps et de place, nous ne tiendrons pas compte, ici, de l'ordre des propositions et de son incidence sur l'interprétation du lien marqué par *since*, bien qu'il ne soit pas totalement sans importance. Pour plus de détails à ce sujet cf DeCola-Sekali 1991.

² Pour éviter les débats terminologiques, nous préféreront au terme de 'principale' celui d'**énoncé cible** (ou rel pred p), par opposition à **énoncé source** (rel pred q)

(The International Herald Tribune, August 16, 1990)

(3) *Mr Gorbachov's popularity **has plummeted** since crowds gathered on Manège Square in February.*

(The Independent, Monday 16 July 1990)

L'autre forme la plus représentative du *since* temporel est celle où figure un aspect composé en *have+en + be+ing* dans l'énoncé cible (rel pred p):

(4) *They've **been looking at black folks funny** since 1619.*
(Mother Jones, April/May 1990)

(5) *She **has been drinking** Martinis ever since the party started.* (Quirk)

(6) *I 've **been reading** the Guardian since the Times went on strike.*³

La valeur temporelle du lien inter-énoncés marqué par *since* semble donc déclenchée par la présence de marqueurs aspectuels forts dans rel pred p.

2.2: Configurations argumentatives

Les configurations amenant à une interprétation argumentative du lien sont beaucoup plus variées, avec cependant une tendance très nettement inverse à celle que nous venons d'observer: nous n'avons relevé aucun énoncé 'causal' comportant un marqueur aspectuel *have+en* ou *have+en +be+ing* dans l'énoncé cible. Mis à part quelques aspects en *be+ing* (rares), les marqueurs les plus abondamment relevés sont au contraire des formes aoristiques telles que le prétérit ou le présent simple:

(7) *Since we're celebrating the twentieth anniversary of Earth Day, I **went** to visit former senator Gaylord of Wisconsin, the man who thought it up in the first place.*

³ Exemple emprunté à H. Wyld, 1989.

(Mother Jones, April/May 1990, p. 12)

(8) "I think you'll like this fellow the editor said. He's... kind".

"This **was a** comfort since Mr Environment was proposing to walk into a house run by what I believe Dave Barry once referred to as the domestically impaired".

(Mother Jones, April/May 1990, p. 46)

(9) *Reliable knowledge is knowledge that is scientifically sound, since science is that to which modern man refers for the definitive explication of reality.*

(M. Roy⁴ ,p. 98)

Les modaux, eux, apparaissent en abondance:

(10) *He seems here, perhaps surprisingly, to have taught classics; however, we **must assume** he liked it, since the academic records show he applied in the early 70's for the Chair of Complicated Thinking in the Department of Philosophy.*

(M. Bradbury, Mensonge, Arena 1987, p.33)

(11) A: "I suppose we should leave a note for the milkman. Two pints a day will be enough now."

B: "Since you will be in jail, one pint **will be** ample."

(T.Stoppard. Artists descending a staircase p.21)

Enfin on trouve également de nombreuses occurrences de liens 'justificatifs' portant sur une modalité assertive de type interrogation, impératif, négation:

(12) *How can we begin to explain the neglect in which his name is held - or rather, perhaps, not held, since almost noone one meets seems ever to have heard of it?*

(M. Bradbury, Mensonge, Arena 1987, p.20)

⁴ Exemple emprunté à M. Roy, 1978.

(13) *One might of course ask whether it is necessary to explain it, since we manage without worrying to neglect quite a lot of other people.*

(M. Bradbury, *Mensonge*, Arena 1987, p.20)

Trois remarques s'imposent d'emblée:

- ce sont les **formes aspectuelles** dans rel. pred. p qui déclenchent une interprétation temporelle du lien inter-énoncés marqué par *since*. Dans le cas contraire, le lien sera interprété comme argumentatif.

- les formes aspectuelles qui déclenchent un lien temporel sont de type **accompli**.

- les formes aspectuelles de type accompli ne peuvent amener à une interprétation argumentative du lien à moins qu'elles ne soient la cible d'une opération seconde d'emphase.

Ces observations mettent en relief une régularité intéressante: d'une part, les énoncés dans lesquels la construction du procès passe par un point de vue subjectif n'autorisent qu'une complémentation en *since* de type temporel; et d'autre part, les énoncés construits en décrochage aoristique, ou modalisés, n'autorisent qu'une complémentation de type argumentative. On constate ainsi, avec la subordination en *since*, un phénomène d'inversion des modes de structuration de l'énoncé cible, l'aspect accompli (représentation subjectivement investie) amenant une valeur temporelle du lien inter-énoncés, et l'aoriste (factuel) déclenchant une subordination de type subjectif et argumentatif. Dans les deux cas, *since* opère un retour sur l'énoncé cible pour un repérage par rapport à l'énoncé source, mais selon la configuration aspecto-temporelle de l'énoncé cible donc, il s'agira d'une subordination temporelle ou d'une subordination subjective. Reprenons plus en détail l'analyse des énoncés complexes interprétés comme temporels, en rapport avec les opérations aspectuelles en jeu dans rel. pred. p.

3. *Since* marquant une connexion temporelle

3.1: Have-en et le repérage inter-énoncés

Notons tout d'abord que si l'on élimine la complémentation en *since*, les procès *call off*, *be unloaded* et *plummet* dans les énoncés (1) à (3) cités plus haut prennent une valeur intuitivement plus 'télique'⁵ :

(1') *The Transport and General Workers' Union has called off its Merger talks with the N.U.M..*

(2') *12.000 tons of various commodities for Iraq have been unloaded.*

(3') *Mr Gorbatchov's popularity has plummeted.*

Dans les trois cas on peut proposer la glose suivante:

C'est fait. On pourrait ajouter ouf! ou Tu vois, je te l'avais bien dit, j'en étais sûr! ou encore: voilà, tu es content?!

C'est que *have+en* marque ici la complétude du procès par rapport à une anticipation ou une *visée* de l'énonciateur. Il y a construction d'une '**occurrence notionnelle**' des procès *call off*, *be unloaded*, *go to Sydney* et *plummet* pour leurs sujets respectifs, au sens où S. de Vogüé⁶ définit ce terme: 'quelque chose qui était à valider est validé'. La forme aspectuelle *have- en* s'oppose ici à un prétérit qui ne marquerait que la construction d'une occurrence strictement temporelle (ou situationnelle selon S. de Vogüé), sans rapport à une quelconque visée de l'énonciateur. C'est cette visée énonciative qui définit, par l'introduction d'un point de vue subjectif, la 'télicité' des procès. Nous n'entendons donc pas le concept de télicité au sens topologique de la présence d'un 'terme notionnel' du procès, mais au sens où la validation du procès est mise en relation avec un projet énonciatif. La forme aspectuelle *have+en* permet ainsi d'articuler la **représentation factuelle** des procès (leur localisation temporelle) et leur **représentation**

⁵ Ce terme délicat sera discuté plus loin.

⁶ cf. S. de Vogüé, 1987.

subjective, et de marquer une **concordance** entre ces deux plans de représentation⁷.

En (1'), et (3'), la validation de l'occurrence des procès n'est pas seulement repérée temporellement, (c'est-à-dire comme appartenant au plan factuel), mais accomplie 'notionnellement' (ou plutôt subjectivement): la 'bonne' valeur p est associée au sujet dans l'énoncé, par opposition à son complémentaire p'. **Cette délimitation notionnelle (subjective) des procès transite prioritairement par un repère point de vue subjectif et non plus temporel.** Il nous faut revenir ici sur un point qui sera fondamental pour la suite de l'analyse. Nous avons parlé à la fois d'*accompli notionnel* (glose en *ça y est!*, bonne valeur du prédicat atteinte) en nous référant aux observations de S. de Vogüé et J. J. Franckel, et de *projet*, en nous inspirant cette fois de ce que L. Danon-Boileau nomme, dans ses travaux récents, le 'telos'⁸ (représentation subjective que se fait le sujet dans l'énoncé du procès qui lui est affecté). Il est important de souligner que le projet subjectif dont la forme *have-en* marque l'accomplissement ne peut avoir pour support que l'énonciateur qui construit les représentations, et non le sujet dans l'énoncé (sauf bien sûr si le sujet est 'I'). Si la 'bonne valeur' est atteinte dans l'exemple (10'), elle ne peut l'être que pour l'instance subjective point de vue qui structure l'énoncé, et non pour Gorbatchov ou sa popularité. Il convient également de préciser, outre le **support**, la **nature** du projet, et notamment l'idée de 'bonne valeur du procès'. On voit mal, en effet, comment parler de bonne valeur atteinte dans l'énoncé suivant:

I have lost my watch.

La complétude du procès peut d'ailleurs plus difficilement être glosée ici par 'Ca y est!', ou 'Enfin'; elle le sera plutôt par 'Mince alors!', ou 'Il ne manquait plus que cela!'. C'est qu'en fait la bonne valeur du procès ne se calcule pas, pour l'énonciateur, dans l'absolu, mais relativement à une situation particulière, ou en liaison avec une argumentation. Introduire un aspect *have-en*, c'est envisager la validation du procès comme concordante par rapport au point de vue repère qui définit une visée (un projet) énonciative.

⁷ cf à ce sujet D. Paillard et J.J. Franckel, 1989 et J.J. Franckel, 1987.

⁸ Ce concept est défini notamment dans L. Danon-Boileau 1989 et 1991.

L' énoncé *I've lost my watch* vaut moins pour les faits qu'il relate que pour sa pertinence dans un contexte: c'est pour cela que je suis en retard, ou que je ne peux te donner l'heure. Il s'agit donc moins de l'accomplissement de la bonne valeur du procès que du constat de sa pertinence pour la validation de la visée discursive ou argumentative de l'énonciateur. De la même manière, dans *He's been a lawyer*, le procès statif *be a lawyer* ne constitue pas, en lui-même, un projet accompli d'être avocat, mais sa structuration accomplie marque la concondance de sa validation avec une visée discursive dans la situation point de vue (qui pourrait être explicitée, par exemple, par 'you can ask him, he should know'). Autrement dit, la 'bonne valeur' du procès structuré à l'accompli ne peut s'établir qu'en correspondance avec un projet de l'énonciateur (et non dans l'absolu), mais ce projet ne concerne pas nécessairement la validation même du procès, il peut constituer une visée discursive ou argumentative. La forme aspectuelle *have+en*, en tant que telle, est donc assez peu compatible avec une subordination en *since* qui opèrerait un retour argumentatif sur la validation subjective du procès. Un énonciateur peut en effet difficilement faire porter une visée argumentative sur une relation prédicative qu'il repère lui-même comme subjectivement pertinente. La relation prédicative introduite par *since* ne sera donc plus interprétée comme un retour subjectif sur la validation de rel.pred. p, mais comme un retour temporel sur cette validation subjectivement marquée. Il ne s'agit cependant pas de localiser temporellement le procès lui-même, chose qui, on le sait, est impossible avec un procès structure par *have en*. La complexification par le connecteur *since* ne pourra alors introduire qu'une complémentation qui ne revienne pas sur la délimitation du procès lui-même, mais qui porte sur un autre élément dans la construction de l'énoncé.

Ainsi la mise en place d'un lien inter-énoncés par *since* en (1) et (2) que nous rappelons ici:

(1) *The Transport and General Workers' Union **has called off** its merger talks with the NUM since the publication of the Lightman report.*

(2) *12.500 tons of various commodities for Iraq **have been unloaded** since the sanctions went into effect, says Mr Karakus. (The International Herald Tribune, August 16, 1990)*

réduit la 'télicité' du procès en introduisant un deuxième repère, cette fois temporel, qui porte non pas sur la délimitation du procès, mais sur la construction d'une deuxième situation point de vue. La publication du rapport, et la date de mise en application des sanctions, situent temporellement la situation énonciative à partir de laquelle on peut considérer la validation subjective des procès: *since* situe le moment (ou la situation) **d'où S** peut comparer les valeurs du procès. Dès lors, du fait de la complémentation en *since*, la validation subjective des procès n'est plus seulement calculée à partir d'une visée préalable, mais à partir d'un point de vue comparatif temporellement situé. En introduisant une localisation temporelle de ce point de vue comparatif, *since* rétablit une linéarité dans la représentation du procès et déclenche une interprétation temporelle. *Since the publication of the Lightman report* et *since the sanctions went into effect*, définissent donc un point de comparaison sur la validation notionnelle des procès *call off* et *be unloaded*. Qu'il s'agisse d'une datation ou d'une relation prédicative, q n'a de valeur temporelle que dans la mesure où il localise temporellement un deuxième repère subjectif. La subordination n'opère pas un retour subjectif sur la validation des procès, mais se contente d'en situer temporellement les repères. La validation du procès n'est pas remise en cause; le lien [rel pred p *since* rel pred q] est donc interprété comme temporel et non argumentatif.

3.2: Have-en + be-ing

Notons qu'il est plus difficile d'avoir une forme *have+en* sur le procès lorsque le prédicat est d'aspect lexical duratif. Dans ce cas, c'est l'aspect composé *have+en + be+ing* qui sera préféré:

(14) ? *He has slept since 9 o'clock this morning*

(15) ? *I have worked since I got up*

- (16) ?* *I have waited since noon.*
 (17) *He's been sleeping since 9 o'clock this morning*
 (18) *I have been working since I got up.*
 (19) *I have been waiting since noon.*

Dans cette configuration, *since* est présenté par les dictionnaires (cf Longman) et les grammaires (cf Quirk) comme définissant un intervalle temporel continu entre un événement passé et le moment de l'énonciation (glose de Longman: 'continuously from the past time when'). L'ambiguïté demeure alors quant à la valeur 'ouverte' ou 'fermée' de la borne de droite de cet intervalle, c'est-à-dire lorsqu'on cherche à déterminer si le procès s'arrête en To ou non. Nous pensons qu'ici encore, il ne s'agit pas de situer la validation du procès sur une classe des instants mais de qualifier sa validation notionnelle: *Since 9 o'clock this morning* marque l'origine temporelle d'un parcours **qualitatif** (et non quantitatif) sur la validation du procès. *Since q* ne marque toujours pas ici la localisation temporelle de l'occurrence du procès *sleep*, mais instaure la mise en place d'un **repère temporel définissant l'origine, pour S, de la stabilité notionnelle du procès**. La configuration rel pred p (have+en + be+ing) *since q* pose qu'à partir de l'origine T, le procès *sleep* n'est plus discrétisable temporellement, ni-même notionnellement: il devient un **continu notionnel**.

La valeur de durée n'est donc issue que de la **stabilité notionnelle** qui résulte de l'aspect construit par *have+en + be+ing* et de son point de départ temporel marqué par *since*. Remarquons d'ailleurs que cette valeur de durée est moins importante dans ce type d'énoncé que celle de continuité, de stabilité, d'où les valeurs modales (qualitatives) qui peuvent y être associées, que nous pourrions gloser en français par des tournures négatives:

Il n'a fait que dormir depuis 9h ce matin
Il n'a cessé de dormir depuis 9h ce matin

- (20) *Inflation has been increasing since the new government took over.*

L'inflation n'a cessé d'augmenter depuis que le nouveau gouvernement a pris le pouvoir.

En (20), le repère choisi comme origine de la stabilité notionnelle du procès *increase* n'est plus une datation mais une relation prédicative <*the new government took over*> validée de façon aoristique. En fait *since q* localise temporellement, non pas le point de départ de la validation du procès, mais la situation origine d'un parcours qualitatif sur sa validation. Cette opération n'est d'ailleurs pas réservée aux procès duratifs, elle est parfaitement compatible avec des procès à aspect lexical 'ponctuel', auquel cas elle construit une itération:

(21) *They've been banging on the wall since early this morning.*

(22) *He's been playing tennis regularly since he joined the club.*

L'aspect lexical du verbe a en fait peu d'incidence sur l'opération marquée conjointement par *have+en + be+ing* et *since*. *Since q* définit toujours la situation d'origine d'un point de vue qualitatif sur la validation notionnelle de p, et en fait, malgré son aspect lexical ponctuel, un continu dont on ne peut singulariser aucune occurrence. La notion de complétude subjective du procès, qui est un paramètre déterminant pour le choix d'une interprétation temporelle du lien inter-énoncés marqué par *since*, est ici représentée par la construction subjective de la compacité du procès, qui bloque un retour sur sa validation. Dans tous les cas analysés précédemment, il s'avère que la valeur temporelle du lien inter-énoncés est déclenchée par la mise en place, dans *rel pred p*, d'une validation subjective accomplie du procès, qui bloque tout retour subjectif (et donc argumentatif) sur cette validation. *Since q* localise alors temporellement une deuxième situation point de vue comparative sur cette validation notionnelle.

3.3: Le prétérit

R. Quirk remarque cependant qu'on trouve quelques cas de prétérit dans l'énoncé précédant *since*:

(23) *Yesterday **was** the hottest day since we came to live here.*

(24) *Joan **came** to work here in her car last week for the second time since October.*

Le prétérit pose une représentation purement factuelle, désinvestie de toute représentation subjective. Le procès est marqué comme validé et localisé temporellement, en dehors du repérage subjectif. Cette représentation purement factuelle autorise donc un retour sur la validation pour un repérage subjectif. C'est pourquoi (cf les énoncés (7) et (8)) dans ce cas la complémentation en *since* est quasiment toujours interprétée comme causale et non temporelle.

L'absence de forme aspectuelle accomplie dans *rel pred p* est alors relayée par un repérage aspectuel inter-énoncés de type subjectif. R. Quirk souligne également que lorsqu'on trouve un prétérit dans la principale d'un énoncé connecté par un *since* à valeur temporelle, le prétérit est souvent accompagné de formes superlatives ou ordinales. D'autres exemples issus de la presse américaine et anglaise confirment cette observation:

(25) *Nixon was **the greatest** American president since Roosevelt.*

(Time Magazine)

(26) *Few captains of industry are likely to mourn the departure of Nicholas Ridley, **the eleventh** Secretary of State for Trade and Industry since Margaret Thatcher came to power. (The Independent, July 16, 1990)*

(27) *A Kuwaiti daily newspaper, Al Anba, appeared here Wednesday **for the first time** since Iraq's invasion.*

(Herald Tribune, August 16, 1990)

Remarquons que les énoncés comportant un superlatif sont tous de forme:

SN + copule be + [SN (adjectif + superlatif N) since q]

La complémentation en *since* fait bloc avec l'attribut du sujet, et ne porte donc plus sur la copule mais sur la forme superlative elle-même.

Yesterday was the [hottest day since we came to live here]

Nixon was [the greatest American president since Roosevelt]

C'est donc sur la prédication qualitative superlative que porte *since*. Or il se trouve qu'ici encore, la prédication (superlative) est de type accompli: le superlatif marque la construction d'une qualification ultime, l'achèvement notionnel de la propriété inscrite dans l'adjectif. *The hottest day* est celui qui accomplit l'idée de chaleur, pour une classe de *days* ou dans l'absolu. Comme avec la forme aspectuelle accomplie *have+en*, *since q* vient définir temporellement une situation point de vue comparative sur de la complétude notionnelle, cette fois de la qualification superlative associée au nom en position sujet par la copule *be*. Avec les ordinaux, l'observation des énoncés fait ressortir la même configuration qu'avec le superlatif: *since q* fait bloc avec une qualification supplémentaire de l'événement marqué par le prétérit:

(24) *Joan came to work here in her car last week [for the second time since October]*

(26) *Few captains of industry are likely to mourn the departure of Nicholas Ridley, [the eleventh Secretary of State for Trade and Industry since Margaret Thatcher came to power].*

(27) *A Kuwaiti daily newspaper, Al Anba, appeared here wednesday [for the first time since Iraq's invasion]*

La problématique de la forme aspecto-temporelle utilisée dans rel pred p n'est plus pertinente ici, puisque la complémentation en *since* prend pour cible une autre prédication: en (24), la cible de

since q est une prédication qui quantifie l'événement *came to work* lui-même localisé temporellement, (*last week*). En (27), la prédication cible rapporte l'existence du sujet à une classe par une forme appositive. Ces quantifieurs ordinaux ont cependant pour fonction moins de quantifier des occurrences que de marquer la position d'un élément dans une série. L'ordinal pose le point ou s'arrête le calcul pour former un compte (ou un décompte). Il met en place une valeur de clôture, non pas sur la classe, mais sur le **parcours** de cette classe. La communauté fonctionnelle qui réunit l'ordinal et le superlatif a été soulevée déjà par E. Benvéniste⁹ : ces deux opérations ont en commun la même désinence *imus* en latin. Elles participent d'une même opération de clôture d'un parcours qualitatif ou quantitatif. Remarquons qu'en anglais aussi on retrouve la même désinence *st* dans *first* et dans *best*. Si le superlatif marque l'achèvement notionnel de la propriété sur laquelle il s'applique, l'ordinal marque l'achèvement du nombre: le cinquantième est l'élément qui accomplit le nombre cinquante, c'est l'élément qui permet d'arriver à ce compte. En même temps qu'il positionne l'élément sur la classe, l'ordinal ferme donc l'opération de parcours pour définir un tout, une complétude. Ces exemples sont assez proches de ceux qui faisaient apparaître une forme aspectuelle *have+en* avec une quantification adverbiale du procès, cf (28):

(28) *He has written twice since last week.*

(28') *He wrote yesterday for the second time since last week.*

C'est l'ordinal qui vient ici relayer l'aspect grammatical accompli. *Since q* positionne alors temporellement la situation point de vue qui est à l'origine du parcours, et de son accomplissement, lequel est lui-même situé par le déictique *yesterday*. *Since Iraq's invasion* en (27) et *since Margaret Thatcher came to power* en (26) localisent temporellement le point de vue repère subjectif à partir duquel les décompte *first* et *eleventh* sont établis.

⁹ cf. E. Benveniste, 1948.

3.4: *be+ing*

Les occurrences de formes aspectuelles non-perfectives sont très rares dans les énoncés en *since* temporels. R. Quirk explique leur apparition par le type d'aspect lexical porté par les verbes dans la principale: 'Verbs used statively, particularly *be* et *seem*, may take non perfective forms when the predication is durative.' (Quirk, p. 1016).

Lorsque les verbes n'ont pas un aspect lexical duratif, *be+ing* peut apparaître: 'when the matrix clause has habitual reference'. Reprenons ses exemples:

(29) *I'm feeling much better since I had an operation.*

(30) *I'm walking to work since my car broke down.*

(31) *I'm doing very well since I bought those oil shares.*

Si le marqueur *be+ing* opère généralement une localisation temporelle du procès en identification avec la situation repère origine de l'énonciation, remarquons que dans les trois énoncés cités le repérage du procès se fait par rapport à une situation 'large' et non par rapport à un moment ponctuel du déroulement temporel: *I'm walking* par exemple ne localise pas le procès en To mais en Site large. Qu'il s'agisse d'un procès duratif ou ponctuel, la forme *be+ing* a alors pour fonction d'associer le sujet à une **propriété** (état ou activité itérée) et de localiser la validation de cette prédication dans un cadre temporel. Or, localiser temporellement une propriété du sujet, c'est la discrétiser temporellement et, de fait, la déstabiliser notionnellement. Cette opération a été analysée par de nombreux linguistes: l'association de la propriété au sujet se trouve **restreinte** par son inscription dans le temps: elle ne va pas de soi, elle n'est pas, a priori, une propriété caractéristique du sujet. S'instaure alors un **contraste** sur le sujet et une **discordance** entre la localisation temporelle du procès et sa validation subjective visée. Ce qui est délimité temporellement est notionnellement instable, et ne correspond pas à la validabilité envisagée par l'énonciateur. Comme on le remarque souvent, la forme *be+ing* est donc fréquemment à l'origine de valeurs modales de surprise (positive ou négative). Les procès *feel good*, *walk to work* et *do well* sont ainsi appréhendés comme des propriétés non habituelles et non caractéristiques des sujets I. C'est que la propriété, localisée

temporellement, fait **saillance** dans son association au sujet. Dans les énoncés (29) et (31), cette saillance est d'ailleurs renforcée par la forme comparative *much better et la* qualification adverbiale *very well*. Mais même en (30), où la prédication ne fait pas l'objet d'opérations qualitatives secondes, la propriété *walk to work* est posée comme saillante, et non caractéristique (ou inhérente), au sujet I, du fait de la structuration aspectuelle en *be+ing*. Dans ce cas précis, nous dirons que c'est justement cette discordance par rapport à une visée subjective qui est la cible de la complémentation en *since*. *Since q* ne localise pas la validation du procès (il ne coïncide pas avec la situation repère large), mais **il définit temporellement le point de saillance**: *since I had an operation, since my car broke down, et since I bought those oil shares* constituent des événements aoristiques qui servent de repères point de vue à partir desquels l'instance subjective valide l'association du sujet à une propriété saillante.

Contrairement aux formes aspectuelles accomplies, *be+ing* dans la principale d'un énoncé complexe connecté par *since* induit forcément une relation causale implicite: *since I had an operation, since my car broke down, et since I bought those oil shares* sont perçus comme **inchoatifs** de la mise en place de nouvelles propriétés aux sujets. *Since q* localise temporellement le repère point de vue non plus d'une complétude notionnelle, mais d'une saillance, c'est-à-dire d'une incomplétude notionnelle. En explicitant l'origine factuelle de l'association du sujet avec une propriété non intrinsèque, *since q* réduit du même coup la valeur modale de discordance subjective du marqueur *be+ing*: la discordance subjective est concurrencée par une concordance factuelle, l'explicitation du repère prend ainsi valeur d'explication de la saillance.

4. Premiers paradigmes dégagés

La mise en place de repères inchoatifs de contrastes s'avère être un premier mode d'installation des valeurs causales dans la connexion des énoncés. La complétude notionnelle des procès dans la principale (marquée par *have+en*, le superlatif ou un ordinal)

forme un paradigme opératoire déclenchant, avec une connexion en *since*, une relation de **type temporel**. Ce paradigme est opposable à celui de l'incomplétude notionnelle (marquée par *be+ing* ou le comparatif) qui lui, déclenche une connexion en *since* de **type mixte: temporel et causal**. Ces valeurs causales ne relèvent cependant pas encore du domaine de l'argumentation: la mise en concordance des faits, l'un étant posé comme inchoatif de l'autre, n'installe pas une représentation investie subjectivement par un énonciateur. Il s'agit là d'un mode d'ordonnement **factuel** des événements et non subjectif. La relation est donc explicative et non argumentative, au sens où il n'y a pas de retour restructurateur sur la validation de la relation prédicative première par le recours à un point de vue subjectif, mais simplement un repérage inter-énoncés de type factuel, où l'énoncé premier ne fait pas l'objet d'une visée argumentative. Cette mise en place de valeurs causales implicites au moyen du repérage d'un contraste par rapport à un événement inchoatif est encore plus frappante lorsque la principale est structurée à partir d'une forme verbale au présent simple.

5. Le problème du présent simple

Comme *be+ing*, les présents simples sont rares dans *rel pred p* avec une connexion en *since* temporel. Ceci s'explique par la nature même de l'opération marquée par le présent, qui associe un prédicat à un sujet en dehors de tout repérage par rapport aux coordonnées énonciatives. La validation d'un procès au présent simple en anglais n'est ni localisée temporellement, ni mise en rapport avec une instance subjective. Ce mode de structuration du procès rend ainsi difficile une complémentation de type temporel: on ne peut revenir sur un procès au présent pour localiser temporellement un point de vue sur sa validation. Tout au plus peut-on définir temporellement la mise en place d'un contraste, ou d'un changement d'état sur le sujet. Les énoncés complexes en *since* comportant un présent simple dans *rel pred p* déclenchent donc, la plupart du temps, une interprétation argumentative du lien inter-énoncés. On trouve cependant un certain nombre d'occurrences du présent simple dans des relations temporelles, mais qui font apparaître d'intéressantes récurrences de formes:

(32) *Since then, Labour Unilateralism has gone, the party's policy of arguing for 'no first use' sits more easily alongside with Nato's recent decision that nuclear weapons are a last resort. (The Independent, Monday 16 July 1990)*

(33) *Alas, due to the extraordinary contractual arrangements Mensonge made with the Imprimerie Kouscous, which, since the raid of 1978, is no longer still in formal existence, but retains all rights, it has been impossible to reprint the text. (M. Bradbury, Mensonge, p.39)*

(34) *I ate only farmhouse eggs since there was that salmonella scare. (H. Wyld)*

Chacun de ces énoncés comporte, dans *rel pred p*, une opération seconde par rapport à la prédication marquée par le présent simple: une forme comparative *more easily* en (32), une marque de clôture *no longer* en (33) et une restriction *only* en (34), elle-même très proche du comparatif. Ces trois opérations secondes ont en commun la mise en place d'une **valuation contrastive** sur le procès, qui, accompagnée du présent simple, pose un contraste sur une propriété de sujet. C'est sur ces opérations secondes que porte la complémentation en *since*. *Since q* introduit encore ici un repère point de vue à partir duquel la valuation contrastive pourra s'effectuer dans *rel pred p*. Dans nos énoncés, *since then*, *since the raid of 1978*, et *since there was that salmonella scare* construisent la reprise d'événements (cf les opérateurs *then* et *that*) temporellement localisés. Du fait de la connexion en *since*, l'événement situe à son tour temporellement le point de vue subjectif à partir duquel s'effectue le contraste sur le sujet de la première proposition. L'événement devient, de ce fait, le repère inchoatif d'une nouvelle propriété du sujet dans la principale. *Since q* localise donc temporellement un point de vue contrastif sur le sujet dans *rel pred p* et marque l'événement repère comme inchoatif du contraste. La notion relationnelle qui est ainsi mise en place est mixte (à la fois temporelle et explicative): la propriété saillante du

sujet est perçue comme un état résultant de l'événement repère inscrit dans *rel pred q*.

Outre la localisation temporelle du point de vue repère, ce qui importe dans ces énoncés, c'est de mettre en place une relation de concordance entre un événement inchoatif et une propriété contrastive. Il est ainsi difficile d'associer une propriété contrastive à une simple datation, qui ne serait pas reliée à un événement:

? I eat only farmhouse eggs since 1980.*

Ceci nous amène à revenir sur l'importance du mode de structuration non pas seulement de *rel pred p*, mais aussi de *rel pred q*, dans les énoncés complexes comportant un présent simple dans l'énoncé cible. Il s'avère qu'en l'absence d'aspect accompli dans *rel pred p*, l'interprétation de la notion relationnelle inter-énoncés, dépend:

- a) des opérations secondes sur la prédication de *rel pred p*
- b) de la structuration de *rel pred q* et du repérage de cette prédication par rapport aux coordonnées énonciatives.

Nous avons montré précédemment, lors de l'analyse des énoncés complexes en *since* comportant la forme *have+en* dans *rel pred p*, comment une relation prédicative, lorsqu'elle est validée en concordance avec une instance subjective qui structure la complétude notionnelle du procès, bloque de ce fait le retour subjectif sur cette validation et n'autorise qu'une complémentation de type temporel localisant le repère subjectif. Ce mode de structuration de *rel pred p* est donc contraignant quant au type de retour envisageable sur le procès qui s'y inscrit. Le présent simple, par contre, en posant une prédication non localisée temporellement et non repérée par rapport à une instance subjective, bloque une complémentation purement temporelle, et ouvre sur une connexion mixte ou uniquement argumentative. En l'absence de repérage contraignant (tel que celui qu'impose la forme *have+en* dans *rel pred p*), la nature de la relation inter-énoncés n'est mise en place que par la nature de la complémentation, c'est-à-dire de *rel pred q*.

Observons les différents cas de figure:

(35) *She is nervous of riding in a car since she was involved in that car accident. (ex de G. Delechelle)*

(36) *Things are different since you've gone. (Quirk)*

(9) *Reliable knowledge is knowledge that is scientifically sound, since science is that to which modern man refers for the definitive explication of reality. (M. Roy, p. 98)*

(37) *Admission to the Environmental Grantmakers Associations gives the controversial Waste sanctum of the environmental movement. Since the funders hold frank, detailed discussions about the activists they are considering for support, EGA members learn the movement's plans and tactics. (Mother Jones, April/May 1990, p. 25)*

Il est clair dans ces énoncés que la relation inter-énoncés n'est interprétée comme mixte (temporo-explicative) que si *since q* représente une inchoation, marquée soit par un prétérit ponctuel (35), soit par un aspect *have+en* (36). Le présent simple dans *rel pred q* en (9) et (37), par contre, pose, sans ambiguïté, une connexion purement argumentative. Le jeu complexe des repérages est responsable de la mise en place de ces différents effets de sens. En (35), le prétérit sur le passif *be involved* localise temporellement un événement ponctuel qui, associé à *since*, est posé comme repère de l'attribution de la propriété *be nervous* au sujet *she*. Ces deux opérations conjointes (localisation temporelle de l'événement et mise en place de son statut de repère), confèrent à cet événement une valeur inchoative du changement d'état du sujet. C'est cette double valeur de repère de validation et de localisation temporelle du repère, qui établit la nature mixte de la relation inter-énoncés.

Dans le cas où *rel pred q* est structuré à partir d'une forme aspectuelle accomplie *have-en*, comme c'était le cas en (36), ou encore dans l'énoncé suivant:

(38) *We go camping every year since we've owned a car. (Quirk)*

c'est un énoncé construisant une validation **notionnelle** du procès qui est posé comme repère de la prédication d'une propriété sur le sujet dans rel pred p. En (36), rel pred q (*you've gone*) marque essentiellement la transformation du sujet *you* (son état d'absence), par son association à un procès notionnellement achevé *go*. Du fait de la connexion en *since*, cette transformation de sujet prend un statut de repère de l'association du sujet *things* à la propriété *different* (sémantiquement contrastive) dans rel pred p: l'absence de *you* est le repère de la différence constatée. Il s'agit ici du transfert, d'un énoncé à l'autre, d'une opération de transformation des sujets. La localisation temporelle du repère est secondaire ici, dans la mesure où c'est une validation notionnelle qui sert de repère à une prédication. C'est pourquoi la valeur explicative de la relation prévaut sur sa valeur temporelle. Cet énoncé est d'ailleurs interprété par les anglophones interrogés, comme contenant une notion explicative plus forte que lorsque l'on remplace l'aspect accompli par un prétérit:

(39) *Things are different since you've left*
 (39') *Things are different since you left.*

(40) *It seems dull here since Pat has left*
 (40') *It seems dull here since Pat left. (Quirk)*

C'est que les repérages énonciatifs, avec un présent simple dans rel pred p, et *have+en* dans rel pred q, sont très faibles sur le plan des localisations temporelles. C'est la primauté du repérage subjectif dans rel pred q qui définit la nature principalement explicative de la complémentation en *since*.

Lorsque l'énoncé complémenteur rel pred q est structuré, lui aussi, par un présent simple, (et ceci quel que soit le mode de structuration de la principale), la valeur temporelle de la relation est totalement évacuée:

(9) *Reliable knowledge is knowledge that is scientifically sound, since science is that to which modern man refers for the definitive explication of reality. (M. Roy,p. 98)*

Il s'agit dans cet énoncé de la mise en place, par l'énonciateur, d'une définition du sujet *reliable knowledge*. Le présent simple sur la copule *be* dégage la prédication de toute localisation temporelle ainsi que de tout repérage par rapport à une visée subjective. L'énoncé principal structure ainsi une assertion minimale de propriété. La connexion, par *since*, de cet énoncé avec un autre énoncé minimal (et atemporel) au présent simple, opère la mise en concordance de deux propriétés, l'une servant de repère à **l'assertion** de l'autre. Ainsi, en l'absence totale de repérage temporel dans *rel pred q*, la connexion ne peut être interprétée que comme argumentative. Même si *rel pred q*, avec le présent simple, n'est pas relié à une visée subjective, la connexion lui confère un statut de repère subjectif, permettant un retour sur la prise en charge de la prédication de l'énoncé premier. Ce retour permet d'assortir la prédication minimale d'un repérage subjectif. C'est l'assertion elle-même qui fait alors l'objet d'une visée subjective. On remarque d'ailleurs la valeur quasi-déontique de la prédication cible en (9): pour être **vraiment** digne de confiance, le savoir **doit** être scientifiquement prouvé.

Nous avons là, par la connexion en *since*, un processus d'aspectualisation de l'énoncé premier. Assortir l'assertion *reliable knowledge is knowledge that is scientifically sound* d'un repère de prise en charge subjective, c'est l'investir d'une visée argumentative. Le mode d'ordonnement des items reliés n'est plus factuel, mais subjectif, et donc argumentatif.

De même en (37) et (41):

(37) *Admission to the Environmental Grantmakers Associations gives the controversial Waste sanctum of the environmental movement. Since the funders hold frank, detailed discussions about the activists they are considering for support, EGA members learn the movement's plans and tactics. (Mother Jones, April/May 1990, p. 25)*

(41) *Giving Americans more democratic muscle is not on the agenda of elected officials. Although these proposals cost taxpayers little or nothing to enact or implement - since they are facilities open to voluntary membership and are self-financing - they test well the depth of indenture into*

which legislators have fallen on behalf of their powerful patrons. (Mother Jones, April/May 1990, p.27)

les énoncés source *the funders hold frank, detailed discussions about the activists they are considering for support et they are facilities open to voluntary membership and are self-financing* n'ont pas valeur de localisation temporelle, mais extériorisent un point de vue subjectif permettant une reconsidération, par l'énonciateur, de la prise en charge des prédications *EGA members learn the movement's plans and tactics et these proposals cost taxpayers little or nothing to enact or implement*. Ces dernières font ainsi l'objet d'une restructuration aspectuelle ayant pour but à la fois d'introduire une visée subjective, et de réinstaller une concordance de leur validation avec cette visée. Par la connexion, la relation prédicative cible voit ainsi son marquage aspectuel inversé: malgré sa structuration aoristique, elle est projetée dans un plan télique (représentation investie: ce dont l'énonciateur veut convaincre le co-énonciateur). Elle est ainsi l'objet d'une visée argumentative, qui sera accomplie ou non par son articulation à un plan repère extérieur.

6. Retour sur la prise en charge des énoncés cibles

Comme nous l'avons esquissé pour le cas des énoncés cibles au présent simple, l'opération de retour subjectif sur une prédication factuelle dérive très vite vers une justification, non plus de la validation d'un événement, mais de la prédication elle-même, c'est à dire de la modalité assertive. Ajoutons qu'il est difficile d'avoir dans cette configuration une propriété stable issue d'une prédication modalement non marquée:

(42) ? He was American, since he was talking with a funny accent.

alors que l'acceptabilité est rétablie dans le cas d'une propriété supposée, exprimée par un modal épistémique:

(42') *He must have been American, since he talked with a funny accent.*

Cette contrainte est révélatrice de la portée du connecteur: c'est la prise en charge subjective de la relation prédicative qui est en jeu. Rel pred q, qui contient les conditions de validation de rel pred p, autorise So à modaliser la validabilité de la propriété *be American*. Cette opération n'est possible que si l'énoncé cible n'est pas déjà structuré en accompli. Le débat sur la validabilité de l'énoncé est par contre favorable lorsque l'énoncé est une représentation factuelle temporellement localisée ou une représentation modale (le non-certain étant une cible parfaite de l'argumentation).

Le connecteur *since* permet donc d'installer une subordination subjective, et de revenir sur une modalité énonciative (et non plus une représentation factuelle), pour la repérer subjectivement par le biais d'un autre énoncé. Avec cette opération de repérage subjectif externe d'un 'modus', il s'agit non plus de l'aspectualisation d'une représentation factuelle, mais d'une opération de **métamodalisation** de la relation prédicative cible. Cette opération permet à l'énonciateur à la fois de modaliser un énoncé (et d'estimer subjectivement la validabilité d'une relation prédicative) et de repérer cette modalisation-même par rapport à un point de vue externe, situé dans rel pred q.

L'extériorisation d'un deuxième repérage subjectif porte très fréquemment sur des modalités de type I (assertives), dans les énonces négatifs, interrogatifs ou impératifs, que le modus soit lexicalisé ou non :

(43) *Since nothing has been said about that in today's resolution, it does not apply to Solzhenitsyn.*
(*The Herald Tribune, August 16, 1990*)

(44) *Thus Sartre's claim of choice - 'Man is what he makes of himself' - was illusory; when we stand before two doors, one marked by a figure in trousers and one in skirts, we have the illusion of choice but not the reality of it, since we*

are simply responding to signs, though the situation is different in Turkey. (M. Bradbury, Mensonge, p.47)

Dans ces énoncés, c'est le choix de la valeur négative (p') du prédicat dans le couple des valeurs du prédicat, qui est la cible d'un nouveau repérage, tout comme c'est la modalité assertive interrogative ou impérative (et sa pertinence) qui est métamodalisée dans les énoncés suivants:

(13) One might of course ask whether it is necessary to explain it, since we manage without worrying to neglect quite a lot of other people. (M. Bradbury, Mensonge, p.20)

*(45) Since I'm the only paying passenger on the flight, couldn't I be upgraded from tourist to first class?
(The Herald Tribune, August 16, 1990)*

(46) What time is it? Since you seem to be the only one with a watch.

(47) Bring me a pack of beer, since you're going out.

Notons qu'il est alors possible de complexifier un énoncé mettant en place une propriété stable, puisque ce n'est plus sur cette propriété que porte *since q*, mais sur la modalité assertive:

(48) I'm 39, since you want to know everything

Les modaux apparaissent également en abondance dans *rel pred p*. La connexion argumentative porte alors sur une modalité de type II ou de type IV avec le même schéma de métamodalisation analysé plus haut:

(49) The Arabs may well compose their differences since all three governments want to go to Geneva to get down to discussing substantive issues.(M. Roy, p.99)

(50) Although there is an abundance of available communications technologies, it will take a public-access drive to make them usable by the nation's people. For

starters, Congress should establish an 'audience network' . Since public airwaves belong to the public, Congress would charter a nonprofit viewer and listener group and revert back to this organization one hour of prime or drive time each day on each television and radio station.

(Mother Jones July/August 1990 p27)

(61) A dutiful disposal of oneself must be based upon calculation, since one is an individual soul, and individual souls have different paths.

(I.Murdoch, A Fairlv Honourable Defeat, p257)

Ces trois énoncés font apparaître un processus argumentatif qui consiste à extérioriser le repère d'une modalisation (de type II en (49) et (50): *may* et *would* et de type VI en (51): *must*), dans un énoncé externe. Dans nos énoncés, les repères (rel pred q) sont structurés au moyen de présents simples mettant en place des propriétés, ce sont donc ces propriétés qui prennent statut (par le connecteur *since*), de repère. Il importe ici de préciser ce que nous entendons par repère dans le cas de *since*.

Nous avons formé l'hypothèse, avec l'introduction du terme métamodalisation, que l'opération de repérage pouvait prendre pour cible non seulement la validation d'une relation prédicative, mais aussi la prise en charge de sa validabilité (le modus). Repérer un modus par rapport à un énoncé repère subjectif, c'est le métamodaliser. Cette opération de repérage consiste à extérioriser un repère et à faire de la cible du repérage un élément non-indépendant puisque repéré. L'opération de connexion, rappelons le, marque cette dépendance, cette subordination énonciative. Du fait de la connexion, rel pred q devient le repère de rel pred p.

7. Résumé des paramètres pertinents: relation temporelle, relation mixte, relation argumentative.

La nature de la relation inter-énoncés (temporelle, temporo-explicative, ou argumentative) est d'abord issue du mode de structuration de la prédication cible *rel pred p*:

a) Relation temporelle

Lorsque *rel pred p* est structurée par une forme aspectuelle accomplie, ou un autre opérateur marquant le repérage subjectif de la complétude du procès, la relation introduite par *since* est de type temporel.

- avec *have+en*, *since q* localise temporellement le repère subjectif comparatif sur la complétude notionnelle du procès.

- avec *have+en + be+ing*, *since q* localise temporellement le repère subjectif de la stabilité notionnelle du procès.

- avec le prétérit accompagné d'un ordinal ou d'un superlatif, *since q* localise temporellement l'origine subjective de la complétude notionnelle marquée par l'ordinal ou le superlatif.

b) Relation mixte

Lorsque *rel pred p* est structurée par un marqueur de saillance sur le sujet (avec une forme *be+ing* ou un présent simple accompagné d'opérations de valuation contrastive), alors la relation introduite par *since* est de type mixte (temporo-explicative). *Since q* localise temporellement le point de vue subjectif d'attribution au sujet d'une propriété contrastive.

Lorsque *rel pred p* n'est pas marquée aspectuellement, soit que la prédication soit uniquement localisée temporellement (avec un prétérit sans autre opération aspectuelle) soit qu'elle ne fasse l'objet d'aucun repérage par rapport aux coordonnées énonciatives (avec le présent simple), alors le type de relation introduite par *since* dépend de la structuration de *rel pred q*, avec une gradation de l'inchoation vers l'explicatif jusqu'à l'argumentatif pur:

1) elle sera mixte avec une prédominance inchoative lorsque *rel pred q* est marquée par une simple localisation temporelle avec un prétérit.

2) elle sera plus explicative lorsque *rel pred q* fait l'objet d'un repérage subjectif accompli.

3) elle sera purement argumentative lorsque *rel pred q* est non repérée par rapport aux coordonnées énonciatives. Dans ce cas, *since q* aspectualise *rel pred p* en extériorisant un point de vue subjectif de prise en charge de la prédication.

c) Relation argumentative

Lorsque *rel pred p* est structuré à partir d'une forme verbale aoristique ou modale, la subordination est interprétée de façon argumentative, *rel pred q* intervenant comme repère de sa prise en charge.

La mise en place des notions relationnelles n'est donc pas inscrite sémantiquement dans le connecteur, mais elle est due à son interaction avec des opérations énonciatives bien précises. *Since* en lui-même marque une opération invariante qui a pour particularité, entre autre, de pouvoir s'associer à ces opérations énonciatives. Les notions sémantiques ne sont pas déclinables sur un axe horizontal selon leur degré d'abstraction, mais elles correspondent à des **plans** différents, à des modes différents d'appréhension et de structuration du réel: **la notion relationnelle de temps pose un ordonnancement factuel des items reliés, la notion relationnelle de cause pose un ordonnancement subjectif des items reliés.**

7. Subordination temporelle et subordination subjective.

L'opération linguistique de connexion subordonnante n'établit pas une simple juxtaposition d'événements ou de propriétés, mais impose un retour sur un énoncé par le biais d'un autre. Il s'agit donc d'un retour sur un énoncé déjà structuré, retour qui, dans le cas de *since*, permet de modifier le mode de structuration de l'énoncé cible. Les deux modes de structuration principaux, décrits par E. Benveniste, sont ceux du récit et discours. S'opposent ainsi, en deux paradigmes, l'aoriste et l'aspect, les représentations factuelles

et celles qui sont subjectivement investies. Le connecteur *since*, prenant appui sur le mode de structuration de l'énoncé cible (p), permet d'introduire un mode de représentation inverse: lorsque p est un énoncé contenant déjà un repérage aspectuel subjectif, q extériorisera le repère point de vue subjectif pour le localiser temporellement. Au contraire, lorsque p est démunie de repérage aspectuel, alors c'est q qui extériorisera un point de vue subjectif, aspectualisant ainsi l'énoncé complexe. Dans le premier cas, l'exteriorisation du repère par *since* reçoit une interprétation temporelle. Le point de vue subjectif, qui se trouve localisé temporellement, est de ce fait '**aoristicisé**': il s'agit d'intégrer le point de vue à une situation ancrée dans le temps, pour un ordonnancement factuel, et subjectivement désinvesti, des représentations inscrites dans les deux énoncés liés. On fait alors, en quelque sorte, le 'récit' de la structuration de p. Dans le cas inverse, c'est-à-dire lorsque *since* q extériorise un point de vue subjectif (non marqué dans p) sur la structuration de p, alors c'est au contraire le discours qui s'installe dans le récit: les faits, pour reprendre la formulation d'E. Benveniste, ne se racontent plus d'eux-mêmes; la structuration de p est réinvestie d'un repère subjectif pour l'accomplissement d'une visée argumentative. Rel p se trouve, de ce fait, **aspectualisée**. q exprime une représentation qui prend statut de repère point de vue (qui donne licence à So) pour une restructuration de p. Il s'agit alors d'un ordonnancement, non plus factuel, mais subjectif, des représentations inscrites dans les énoncés liés. Le relateur *since* contient, potentiellement, ces deux modes d'ordonnancement. On peut ici tenter un parallèle entre les relateurs et les fonctions mathématiques, qui associées à certaines variables, peuvent aboutir à des résultats différents. C'est que ces fonctions, comme les opérateurs de la langue, **intègrent à leur opération les cibles possibles de cette opération**. *Since* est un opérateur ouvert, de part sa formation même, sur plusieurs cibles, qui sont les repérages énonciatifs inscrits dans les énoncés liés.

RESUME

Nous tentons ici d'identifier quelques uns des paramètres linguistiques qui déterminent l'interprétation temporelle (*depuis*) ou argumentative (*puisque*) du connecteur polyvalent *since* dans les configurations *p since q*. Il apparaît que la structuration aspecto-temporelle interne de l'énoncé cible (p) est déterminante dans l'interprétation temporelle ou argumentative de *since*, avec le phénomène d'inversion suivant:

les formes aspectuelles accomplies dans l'énoncé cible (parfait ou parfait dit progressif) déclenchent une interprétation temporelle de *since*, alors que les formes aoristiques (preterit, présent simple) ou modales ou inaccomplies, déclenchent une interprétation argumentative. L'analyse de ce connecteur polyvalent permet d'entrevoir deux formes de subordination: l'une, que j'ai appelée temporelle, linéarise une représentation préalablement subjective. L'autre, que j'ai appelée subjective, permet au contraire d'aspectualiser une représentation préalablement factuelle.

ABSTRACT

This is an attempt to identify some of the linguistic parameters involved in the encoding of the temporal and argumentative meanings of the connector *since* in *p since q* configurations. It appears that aspectual forms in p have a prominent role in the interpretation of *since*: perfective aspects in p thus tend to determine a temporal subordination whereas aoristic forms, imperfective aspects or modal auxiliaries determine a subjective and argumentative subordination. Elements of explanation concerning this fact are given here.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, E. (1948). *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris : Maisonneuve.
- DANON-BOILEAU, L. (1989). "Sur la catégorie du 'perfecto-présent'", *Modèles Linguistiques*, T.11 Fasc 2. Presses Universitaires de Lille.
- (1991). "Sur la notion de telos, de praxis et de poiesis", *L'Information grammaticale*; n°51, Paris.

- DE COLA-SEKALI, M. (1991). *Connexion inter-énoncés et structuration des relations temporelles et argumentatives en anglais contemporain: une étude énonciative des connecteurs polyvalents 'since' et 'for'*. Thèse de Doctorat. Paris III.
- DELECHELLE, G. (1989). *L'expression de la cause en anglais contemporain*, Thèse d'Etat, Paris III.
- FRANCKEL, J.J. (1987). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français. Vers une catégorisation fonctionnelle des marqueurs grammaticaux*. Thèse de Doctorat. Université de Paris VII.
- PAILLARD, D. & FRANCKEL, J.J. (1989). *La notion de prédicat*. Paris : Collection E.R.A. 642.
- ROY, M. (1978). "Because/Since", Mémoire de Maîtrise. Université de Paris VII.
- de VOGUE, S. (1987). "Aspect: construction d'occurrences", *T.A. Information*. n°1.
- WYLD, H. (1989). "Since: repère temporel", Mémoire de Maîtrise. Paris VII.

